



# Mesures GPEC du plan logement Outre-mer



## Réflexions et pistes d'actions prévues dans le protocole

- Lancer une démarche partenariale de GPEC en matière de réhabilitation de l'habitat afin de décliner le plan de charge en terme de réhabilitation de logements (a minima pour la période 2015- 2020) puis caractériser les besoins de compétences pour les chantiers de réhabilitation de l'habitat et évaluer la capacité des entreprises à y répondre
- Promouvoir et développer les formations professionnelles (compétences métiers notamment RGE, intervention en milieu occupé, réponse aux marchés publics) en lien avec les besoins identifiés et mobiliser les financements pour les entreprises candidates aux formations
- Expérimenter des chantiers école de réhabilitation du parc locatif en milieu occupé
- Mettre en place une plateforme technique d'apprentissage du parc locatif en milieu occupé

## Réflexions et pistes d'actions

---

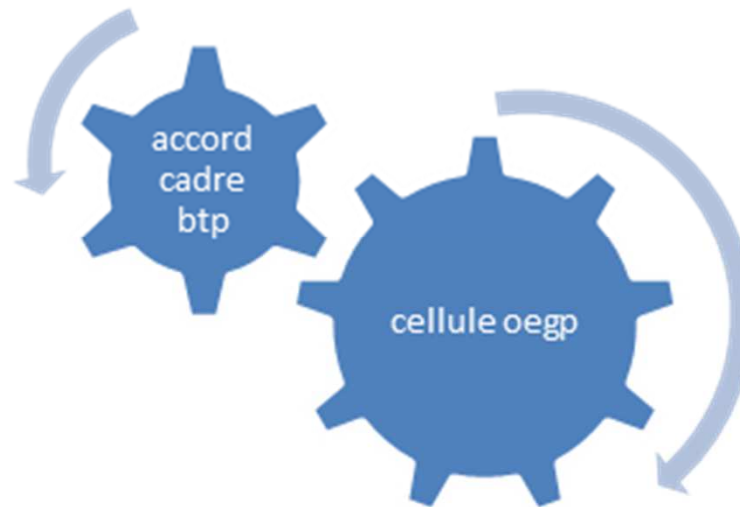
- Diffuser la connaissance technique auprès des acteurs de la construction (entreprises, maitres d'œuvre, bureaux d'étude, promoteurs privés ou bailleurs sociaux) mais aussi des particuliers (par exemple, guide de pose, retours d'expérience, conférences...)
- Mettre en place une plate forme de professionnalisation des entreprises et de leurs salariés en ce qui concerne les travaux en sous section 4 amiante
- Relancer le travail partenarial sur la charte insertion

# Méthodologie retenue suite à la réunion du 08 septembre 2015

analyse des besoins actuels

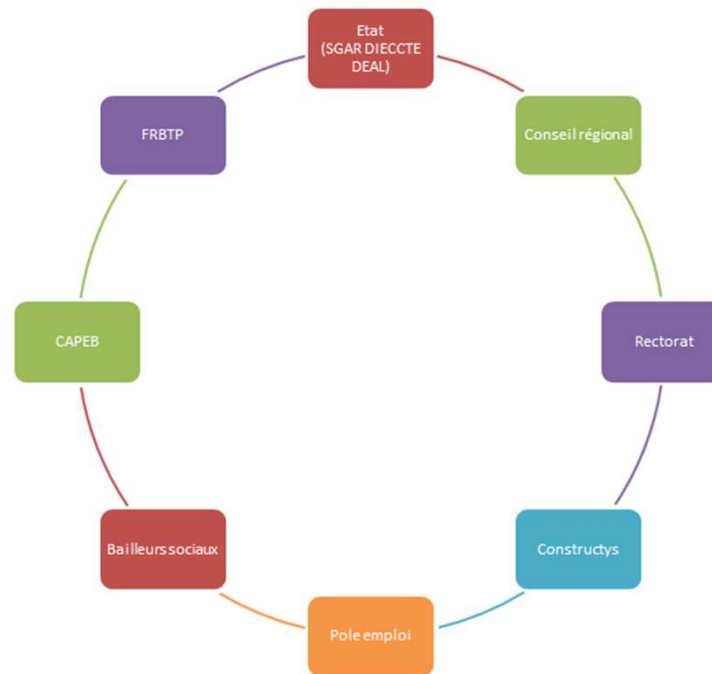
déploiement d'une action d'anticipation pour établir un plan de charge prévisionnel des travaux de réhabilitation

déploiement d'un plan d'action



# Méthodologie retenue suite à la réunion du 08 septembre 2015

animation et pilotage GPEC assurée par la  
DIECCTE



## Méthodologie retenue suite à la réunion du 08 septembre 2015

Concrètement préparation et animation d'une table ronde pour rentrer dans le concret de l'analyse des besoins avec :

- une première réunion le 08 octobre 2015 dans le cadre d'un groupe de travail élargi de l'accord cadre BTP
- Une table ronde le 26 novembre 2015
- Une proposition de plans d'actions à décliner dès 2015 sur des thèmes identifiés comme prioritaires
- Animation et pilotage de l'action GPEC par la DIECCTE en lien avec animation de l'accord cadre BTP et cellule OEGP